

ble chef de l'opposition pour complimenter les nouveaux collègues qui viennent de faire leur entrée à la Chambre et leur souhaiter de s'acquitter avec bonheur de leurs devoirs envers le public.

Je passe maintenant à certaines observations de mon très honorable ami (M. Meighen) relativement au discours de Son Excellence. Il a commencé par signaler certains passages de ce discours qui semblent avoir quelque analogie avec des paragraphes du discours d'ouverture de la dernière session. A ses yeux, il y a là une faute; les répétitions lui déplaisent. Or, l'instant d'après, il s'étonnait de ne trouver dans le discours du trône aucune allusion à certains sujets que Son Excellence avait mentionnés l'année dernière. C'est ainsi que mon très honorable ami aime à s'y prendre pour critiquer; il s'efforce de mettre ses adversaires en telle posture que, quoi qu'ils fassent, ils ont toujours tort.

Il aurait mieux fait de réfléchir un peu avant de se répandre en reproches au sujet de lacunes et de répétitions. Il semble brûler du désir de reprocher au Gouvernement de n'avoir pas encore racheté certaines des promesses qu'il a faites dans le temps au sujet de sa politique en matière de chemins de fer. Là-dessus, il s'est montré très précis et on ne peut plus affirmatif. Pourquoi, s'est-il écrié, a-t-on encore aujourd'hui deux réseaux de voies ferrées, et comment se fait-il qu'après avoir promis fusion et unification il reste encore deux réseaux, celui des chemins de fer nationaux et celui du Grand-Tronc, avec leurs bureaux respectifs et tous les frais que cela entraîne? Comment se fait-il que le discours de Son Excellence ne donne pas même la promesse que ces deux réseaux vont être réunis pour n'en former qu'un seul? Dans sa pensée, son langage doit faire croire que le Gouvernement n'était pas tout à fait de bonne foi lorsqu'il promettait de réaliser la réunion des deux réseaux. Il a cherché à faire entendre qu'en ne mettant point de précision dans le discours du trône, on a voulu remettre à plus tard la réunion de ces réseaux, sinon se soustraire entièrement à l'obligation de les réunir en une seule et même exploitation.

Que mon très honorable ami me permette de lui dire qu'il fait fausse route de ce côté-là. Pour ce qui est de ce que l'on a accompli relativement à la réunion du Grand-Tronc et des chemins de fer nationaux, ses observations sont aussi dénuées de fondement que contraires à la réalité des faits. N'a-t-il pas lui-même participé à la rédaction de la loi en vertu de laquelle devait s'accomplir la réunion de ces deux réseaux? Or, aux ter-

mes de cette loi, un conseil d'administration devait être établi pour les chemins de fer nationaux, après quoi l'autre réseau devait être placé sous la direction de ce même conseil. Cela, on l'a fait. Que mon honorable ami souffre donc maintenant que je lui apprenne ceci: le Grand-Tronc n'existe plus en tant que réseau distinct, on l'a réuni au réseau des chemins de fer nationaux; il n'y a maintenant qu'un seul réseau de chemins de fer de l'Etat, qu'un seul bureau central, qu'une seule direction et qu'un seul conseil pour veiller à l'administration des deux réseaux fusionnés. A l'avenir, mon très honorable ami se montrera peut-être un peu plus prudent et moins empressé à critiquer.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le très honorable premier ministre souffrira-t-il que je lui fasse une question? Affirme-t-il que les deux services de direction, què les deux personnels n'existent plus comme autrefois?

Le très hon. MACKENZIE KING: C'est précisément ce que je dis; ce n'est plus deux personnels que l'on a maintenant. Il n'en reste qu'un seul, de même qu'il n'y a plus qu'un seul bureau central.

Le très hon. M. MEIGHEN: Le très honorable député veut-il bien me dire quel est le gérant du trafic de tout le réseau, Grand-Tronc et chemins de fer nationaux?

Le très hon. M. MACKENZIE KING: Que mon collègue montre un peu de patience et je lui donnerai bientôt tous ces renseignements en détail. Pour le moment, je me contenterai d'une information qui devrait le satisfaire. Il n'y a plus deux réseaux distincts; ils ont été réunis en un seul réseau national de chemins de fer.

Mon très honorable ami a également mentionné la question de l'immigration et a semblé se plaindre de ce que le cabinet a parlé de nouveau de sa politique d'immigration dans le discours du trône. Il a insisté tout particulièrement sur le peu d'immigrants débarqués sur notre sol l'an dernier. Avec un peu de réflexion il se serait rendu compte que c'est à son propre ministère que ce reproche devrait s'adresser, vu que, comme tous le savent, l'immigration d'une année est en grande partie le corollaire des mesures prises à cette fin l'année antérieure. Le blé que l'on sème à l'automne, c'est l'année suivante qu'on le récolte; il en est de même de l'immigration. C'est au début de l'année que se fait le gros de l'immigration; plus tard, les immigrants se font assez rares. Ils viendront chez nous plus ou moins nombreux selon les moyens que l'on aura pris l'année précédente pour les engager à venir au pays.